
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

04 FEVRIER > 17 FEVRIER 2025

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(4 articles)



vendredi 7 février
2025

Site de compostage partagé : opération transfert et café (160 mots)

Les composteurs partagés se remplissent et se vident ! Samedi 1er février, des transferts de compost ont été effectués sur les sites du Petit Avillon...

Page 5



dimanche 9 février
2025

Des parcours santé pour mieux vivre avec une maladie chronique (447 mots)

La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Moselle et Madon déploie actuellement des parcours d'éducation thérapeutique (ETP) sur...

Page 6



lundi 10 février
2025

Éveil musical : un atelier inédit pour les assistantes maternelles (408 mots)

La salle de la bobine, à la Filoche, bruisse de sonorités étranges et variées : c'est l'atelier d'éveil musical organisé par le relais petite enfance...

Page 8



mardi 11 février
2025

La Filoche a lancé son cycle culturel (122 mots)

Avec son nouveau cycle culturel, la Filoche vous fait entrer dans les coulisses de la création artistique. Vendredi 31 janvier, soirée de lancement....

Page 9

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(8 articles)



mardi 4 février 2025

Patrimoine et culture industriels, « une année exceptionnelle » (414 mots)

Treize événements ont marqué cette année 2024, dont trois moments phare : la cérémonie d'ouverture, en présence du petit-fils du fondateur et de...

Page 11



vendredi 7 février
2025

Premier conseil entre chats errants et projets d'infrastructure (344 mots)

Quatre points étaient à l'ordre du jour de ce premier conseil municipal de l'année. Ils ont tous été adoptés à l'unanimité. Chats errants : signature...

Page 12



vendredi 7 février
2025

Réunion de conseil expresse (113 mots)

Le conseil réuni le 29 janvier a pris les décisions suivantes : La création d'un poste d'adjoint d'animation pour la période du 25 février au 4...

Page 13



samedi 8 février
2025

Ventes de terrains, travaux et partenariat sportif au conseil (278 mots)

Le conseil municipal s'est réuni récemment pour statuer sur plusieurs dossiers. Une parcelle de 233 m 2 a été vendue à Gilles Gwinner pour 489,30 €,...

Page 14



dimanche 9 février
2025

Des travaux de grande ampleur annoncés dans la ville sur 10 ans (475 mots)

Page 15



mardi 11 février
2025

Le capitaine Mary fait le point sur l'activité de la brigade en 2024 (319 mots)

Le capitaine Mary a présenté le bilan 2024 de la brigade territoriale autonome (BTA) de gendarmerie de Neuves-Maisons. Auparavant, le chef d'escadron...

Page 17



samedi 15 février
2025

Aménagement cyclable : l'association saisit le tribunal administratif (824 mots)

Page 18



lundi 17 février
2025

Le Zublin bientôt accessible au public (529 mots)

Page 20

ACTUALITÉS DIVERSES

(1 article)



lundi 10 février
2025

Madon : 3 millions d'€ pour limiter l'impact des inondations (356 mots)

Page 22

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Site de compostage partagé : opération transfert et café

Les composteurs partagés se remplissent et se vident ! Samedi 1er février, des transferts de compost ont été effectués sur les sites du Petit Avillon et du Chaubourot.

Il s'agit de transvaser les déchets alimentaires du bac de dépôt au bac de maturation afin que le processus de décomposition se termine. L'occasion d'aérer le compost et retirer les éventuels déchets intrus. Pour une bonne décomposition, à chacun de découper

ses déchets alimentaires en morceaux et les recouvrir de matière sèche, stocké dans le bac dédié, c'est une des clés de réussite d'un site de compostage collectif. Ne sont pas acceptés sur ces sites les déchets de jardin, car trop volumineux. Ni les sacs dits compostables, car ils ne se décomposent pas bien. Ce moment convivial est ouvert à toutes et tous, tous les habitants sont les bienvenus lors d'une prochaine opération. ■



L'occasion de partager un café ensemble sur le site.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MOSELLE ET MADON

Des parcours santé pour mieux vivre avec une maladie chronique

Aider les patients à mieux vivre avec leur maladie chronique, c'est l'objectif des parcours d'éducation thérapeutique déployés par la CPTS de Moselle et Madon. Insuffisance cardiaque ou diabète, ces programmes placent le patient au cœur de sa prise en charge pour lui permettre de devenir acteur de sa santé.

La Communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS) de Moselle et Madon déploie actuellement des parcours d'éducation thérapeutique (ETP) sur le territoire. Définis juridiquement dans le Code de la santé, ils aident les patients atteints d'une maladie chronique à mieux la comprendre et la gérer. « Le malade prend en charge sa maladie », explique D^r Fau, présidente de la CPTS.

Placé au centre de la démarche de soins, il reçoit les outils nécessaires pour agir sur sa santé avec l'appui des professionnels.

Un programme pour l'insuffisance cardiaque

Deux parcours sont proposés actuellement. Le premier, concernant l'insuffisance cardiaque, a été initié par le cardiologue Jordan Chakri en collaboration avec D^r Chemmam et d'autres professionnels de la CPTS.

Sur prescription médicale, les patients sont orientés vers Angélique Bzymek, infirmière coordinatrice, qui organise un suivi de six mois environ au-

tour de trois thématiques : la maladie et son traitement, l'alimentation et l'activité physique. Des rendez-vous individuels sont programmés avec différents professionnels, puis un bilan est réalisé à 6 et 12 mois pour mesurer l'impact du programme. « Les premiers retours sont très positifs », souligne Angélique Bzymek.

Un accompagnement adapté pour les diabétiques

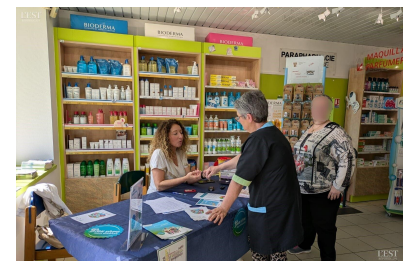
Le second parcours, récemment lancé, s'adresse aux patients diabétiques et s'appuie sur un dispositif existant en Meurthe-et-Moselle. Après un bilan initial, le patient choisit ses ateliers collectifs : connaissance du diabète, alimentation et activité physique. « Les ateliers ne sont pas des conférences magistrales : on échange, on regarde des vidéos, on prépare des repas équilibrés », précise la coordinatrice.

Il n'y a pas de durée limitée pour ce suivi, car de nombreux diabétiques sont peu disponibles en raison d'une activité professionnelle.

À la fin du programme, un bilan est transmis au médecin prescripteur pour assurer la continuité des soins. « C'est un travail pluriprofessionnel dans l'intérêt du patient », insiste Angélique Bzymek. C'est lui l'acteur principal de son parcours. Les soignants l'aident à acquérir des compétences et à prendre des décisions éclairées. « C'est un grand tournant pour la médecine en France. »

Recommandations de D^r Fau

Présidente de la CPTS, D^r Fau recommande aux patients : « Si vous êtes insuffisants cardiaques ou diabétiques, demandez à vos médecins d'être inclus dans le parcours correspondant ou téléphonez directement à la coordinatrice, » téléphone 06 29 81 96 69 ■



Angélique Bzymek, infirmière coordinatrice des parcours de soins, reçoit des patients pour les informer des différents ateliers correspondant à leur pathologie.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MOSELLE ET MADON

Éveil musical : un atelier inédit pour les assistantes maternelles

Dans la salle de la Filoche, des sonorités étonnantes et créatives émergent : grâce à un atelier d'éveil musical organisé par le relais petite enfance, les assistantes maternelles explorent instruments insolites et vibrations pour initier les tout-petits à un univers sensoriel unique.

La salle de la bobine, à la Filoche, bruisse de sonorités étranges et variées : c'est l'atelier d'éveil musical organisé par le relais petite enfance (RPE) pour les assistantes maternelles de la communauté de communes.

En deux samedis, Yvan Gruselle, intervenant sollicité par les animatrices du RPE, va « révéler les musiciennes qui sont en elles », développer leur créativité et leur apprendre à mener une séance d'éveil musical pour les enfants dont elles ont la charge.

Après un « bain de sons » pour faire lâcher prise, il leur montre le fonctionnement des cordes vocales avec un cintre et un élastique qu'il fait tourner. Plus le dispositif tourne vite, plus le son est aigu. Sensible aux ondes transmises par différents diapasons qu'elle a posés sur son corps, Céline Masson, animatrice du RPE, évoque les thérapies qui fonctionnent avec ces vibrations.

Balafons, vielle et autres tambourins égrènent leurs sonorités entre les mains des professionnelles. Mais le musicien leur propose aussi des instruments qu'il a fabriqués à partir d'objets du quotidien. Frappée, une clé à mollette a demi-insérée dans un bloc de polystyrène en U renvoie un son argentin tout à fait inattendu, tandis qu'une graine séchée rend un bruit sourd. Tournez et retournez une bouillotte remplie de grains de millet et vous entendrez le bruit des vagues qui se cassent près du rivage. Saisissant.

Cette nouvelle initiative du RPE a ravi les assistantes maternelles. Fortes de cette passionnante initiation et fourmillantes d'idées musicales à l'issue de la formation, elles ont initié les enfants à la magie de cette expérience sensorielle.

Yvan Gruselle, intervenant musical

Pianiste compositeur interprète, Yvan Gruselle a « arrêté les scènes » il y a 7 ans pour se consacrer à 100 % à cette nouvelle aventure, qu'il avait déjà expérimentée pendant son activité de pianiste. Il transmet « ce que les sons et les vibrations peuvent procurer en matière de sensations. » Il intervient dans plusieurs milieux, crèches, écoles, RPE, mais aussi dans des instituts spécialisés auprès d'enfants porteurs de handicaps. ■



Pour commencer, Yvan a immergé les assistantes maternelles dans un bain de sons. Elles ont fait un voyage intérieur relaxant, chacune selon sa sensibilité.

Instagram : yvangruselle





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—CHALIGNY

La Filoche a lancé son cycle culturel

Avec son nouveau cycle culturel, la Filoche vous fait entrer dans les coulisses de la création artistique. Vendredi 31 janvier, soirée de lancement. Le public a d'abord flâné de planche en planche, admirant aux murs la fraîcheur des dessins de Bastien Simon et Fabrice Parme. Dans une courte allocution, Filipe Pinho,

président de la communauté de communes, a invité le public à venir visiter lors de trois journées spéciales les arrières de la Filoche, soulignant la qualité de « l'équipe remarquable » qui la fait vivre. Puis Rosie Volt, fausse cantatrice et vraie clown, a poussé la chansonnette en se battant avec son micro. ■



Rosie Volt, cantatrice clownesque, a plus ou moins chanté.



COMMUNES MOSELLE
ET MADON



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Patrimoine et culture industriels, « une année exceptionnelle »

L'Agence du patrimoine et de la culture industriels (APCI) a tenu récemment son assemblée générale 2024, « une année exceptionnelle sous le signe du 150^e anniversaire de l'ouverture de la mine Maron Val-de-Fer, » a souligné le président Jean-Paul Vinchelin.

Treize événements ont marqué cette année 2024, dont trois moments phare : la cérémonie d'ouverture, en présence du petit-fils du fondateur et de Gilbert Parmentier, dernier mineur encore en vie, puis la fête du fer et enfin la cérémonie de clôture.

L'engagement des bénévoles a été décisif. Ils ont notamment reboisé une galerie de front de taille. Le site s'est enrichi de créations uniques : une sculpture grandeur nature d'un mineur, réalisée par Francis, une mosaïque confectionnée par les élèves de la classe ULIS du collège et un bonhomme par les enfants de Cumène.

Objectif : 10 000 visites

Les visites payantes sont en hausse par rapport à 2023 : 9 642 enregistrées. Les recettes générées ont permis de pérenniser le contrat de la deuxième salariée de l'APCI, et de financer les trois saisonniers. « L'objectif des 10 000 visites est presque atteint, avec plus de trois groupes qu-

tiens par guide », précise le président. Un partenariat avec la métropole du Grand Nancy intègre désormais la mine dans le pass touristique, ce qui renforcera son attractivité.

L'avenir s'annonce prometteur : la mairie, l'APCI et la communauté de communes (CCMM) sont parvenues à un accord sur la gestion du site. Une étude va être lancée sur une mise en exploitation du Zublin, qui serait inclus dans les visites. « Ce projet doit nous survivre et résister dans le temps », a martelé Filipe Pinho, président de la CCMM.

Convention avec Le Thillot

Parmi les autres projets 2025, la signature le 21 février d'une convention avec la mine de cuivre du Thillot, la poursuite de la collaboration avec l'association de Corcieux et la participation à une comédie musicale. Mais surtout, insiste Vincent Ferry, directeur de l'APCI, « réussir l'aménagement du parc sidé-

rurgique, » avec entre autres l'installation de la « Boyotte ».

► Visiteurs : 9 642 (46 % actifs, 26 % retraités) dont des touristes internationaux (États-Unis, Indonésie, Chine).

► Chiffre d'affaires : 132 181 €.

► Subventions : 48 000 € mairie, 12 000 € département.

► Résultat net : 3 925 €.

► Note moyenne : 4,8/5 sur 2 000 questionnaires. ■



Le président de l'APCI Jean-Paul Vinchelin alerte sur le vieillissement des bénévoles et la nécessité de « passer le relais pour l'avenir ». « Le bénévolat, c'est un temps de richesse pour les anciens, ça peut l'être pour les jeunes aussi. »





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—MARON

Premier conseil entre chats errants et projets d'infrastructure

Quatre points étaient à l'ordre du jour de ce premier conseil municipal de l'année. Ils ont tous été adoptés à l'unanimité.

Chats errants : signature d'une convention avec une association

La mairie élabore une convention avec l'association « Les chats de Chaly » afin de gérer la prolifération des chats reconnus errants car non pucés et farouches. Un bilan annuel sera fait afin de mesurer les effets des mesures. Un budget sera établi sur la base de 10 stérilisations maximum à charge de la commune.

Vente d'une parcelle avec double garage

Le conseil s'est prononcé pour la vente de la parcelle 142, rue de Toul, sur laquelle un double garage semi-enterré est implanté. Il permettait le stockage de petit matériel municipal tels que panneaux et petit outil motorisé. Après en avoir

délibéré, le prix de vente minimum est fixé à 15 000 €.

Transfert de la gestion du gymnase de la Tournelle de Pont-Saint-Vincent.

Le gymnase du lycée professionnel La Tournelle était pris en charge par la commune de Pont-Saint-Vincent. Datant de 1972, ce bâtiment était d'un coût élevé. Les élus de Moselle et Madon ont décidé, lors du dernier conseil communautaire de décembre, d'assurer la gestion de cet équipement sportif à partir du 1^{er} janvier 2025 dans un souci de cohérence et d'équité communautaire.

Octroi de la garantie à certains créanciers de l'Agence France Locale

Il s'agit d'un acte administratif permettant à la mairie de contracter un prêt durant l'année sans avoir besoin de délibération. Rien n'engage pour autant à s'adresser à l'AFL pour un nouveau prêt.

Les points divers concernaient l'avancée du dossier conseil municipal des jeunes. Des questions de fond restent à débattre : limite d'âge, enveloppe accordée entre autres.

Un rapide bilan des travaux met l'accent sur une baisse du débit d'eau dans la rue de Nancy. La CCMM est avertie. M. Maniette confirme que les travaux qui incombent à la commune dans les deux ruelles seront terminés pour fin mars au plus tard. ■



La demande d'acquisition de garages est régulière dans la commune.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—XEUILLEY

Réunion de conseil expresse

Le conseil réuni le 29 janvier a pris les décisions suivantes : La création d'un poste d'adjoint d'animation pour la période du 25 février au 4 juillet 2025 en vue de dispenser des cours d'anglais aux enfants fréquen-

tant le périscolaire du soir ; un programme de travaux sylvicoles concernant les parcelles 1, 5 et 15 pour un montant estimé par l'ONF de 8 720€ est reporté ; le conseil prend acte du transfert à la CCMM du gymnase du lycée profession-

nel de La Tournelle de Pont-Saint-Vincent à compter du 1er janvier 2025 ; la commune n'exercera pas ses droits de préemption concernant les immeubles du 14 rue des Saules et du 2 rue Sous les Vignes. ■





Ventes de terrains, travaux et partenariat sportif au conseil

Le conseil municipal s'est réuni récemment pour statuer sur plusieurs dossiers. Une parcelle de 233 m² a été vendue à Gilles Gwinner pour 489,30 €, les frais de notaire et de géomètre restant à la charge de l'acquéreur. Les parcelles AB 677 et AB 767, situées au 36 rue Joliot-Curie, ont été déclassées en vue d'une cession future. La parcelle AC 759 de 193 m² sera quant à elle cédée pour 1 062 €, les frais étant à la charge de l'acheteur.

Partenariat avec la base nautique Le conseil a validé la reconduction en 2025 d'une convention avec la communauté de communes Moselle et Madon pour le fonctionnement

de la base nautique. Cette convention prévoit une contribution de 7 000 €, répartie ainsi : 1 000 € pour les interventions des éducateurs sportifs dans les écoles du territoire (programme Savoir Rouler à Vélo et cross-country), 1 500 € pour le soutien matériel et humain à l'événement annuel Festivélo'MM et 4 500 € pour des séances d'initiation aux sports nautiques destinées aux élèves de CM1-CM2 (deux séances de deux heures pour 17 classes).

Travaux à la mairie Afin de financer les travaux de rénovation et la création de logements dans la mairie, trois emprunts ont été validés pour un montant total de 750 000 €,

dont un prêt à long terme de 400 000 €.

Nouveaux tarifs pour la base nautique

Le conseil a approuvé une nouvelle grille tarifaire pour la base nautique en 2025, incluant des options élargies de location d'équipements.

Projet de citystade

Une demande de subvention a été déposée pour la création d'un terrain multisports (citystade), dont le coût est estimé à 68 115 €. La subvention attendue couvrirait 80 % du montant. ■





PAYS DU SEL ET DU VERMOIS—NEUVES-MAISONS

Des travaux de grande ampleur annoncés dans la ville sur 10 ans

Neuves-Maisons s'engage dans une transformation de grande ampleur sur les dix prochaines années. Objectif : reconnecter les deux parties de la ville et redessiner durablement son centre. Plusieurs projets structurants vont voir le jour, du réaménagement de la gare à la suppression de l'autopont.

Neuves-Maisons s'apprête à vivre une transformation majeure sur dix ans, touchant les services, l'aménagement, la sécurité et la mobilité. Objectif à l'horizon 2035 : rapprocher les deux parties de la ville séparées par l'autopont et en redessiner durablement le centre.

Tout commence en 2020, lorsque l'État propose à la commune d'intégrer le programme Petites Villes de Demain (PVD) en tant que bourg centre. Conscients de ses besoins de rénovation et séduits par l'accompagnement financier et technique proposé, les élus acceptent dans la foulée. Deux cabinets d'urbanisme recueillent alors les attentes des habitants, associations et commerçants, pour aboutir à cinq projets structurants.

Un centre-ville repensé

Le centre-ville a besoin d'être aéré. Sa restructuration passe par la démolition de l'ancienne Poste et l'édification d'un bâtiment moderne et économe en énergie : la nouvelle cantine scolaire, qui pourra accueillir 450 enfants. Il abritera aussi un bureau de poste tout neuf et 8 logements seniors.

Autour de la gare, un pôle multimodal facilitera les échanges entre train, bus, voiture et vélo.

Arbres et massifs vont égayer la place Poirson et celle de l'église.

À l'emplacement de l'ancienne BPL, prochainement démolie, une liaison piétonne et cycliste fera le lien entre ces deux espaces. La capacité de stationnement sera préservée, voire augmentée, avec notamment l'agrandissement et l'aménagement du parking derrière la maison médicale.

Une ville reconnectée

Autre changement majeur : la suppression de l'autopont, devenu inutile avec la disparition de la voie ferrée, et la reprise de l'ancien tracé Caillon, assurant la continuité entre les deux parties de la ville.

Dans le quartier de la Plaine, l'ancienne piscine laissera place à des logements et à un espace paysager. Restructuré, le parc Aurore-Simonaire sera accessible depuis plusieurs rues environnantes.

Le premier chantier, consacré à la cantine scolaire, débutera en septembre 2025. Une nouvelle ère commence pour Neuves-Maisons.

Et le financement ?

Le coût total des travaux avoisine les 10 millions d'€. Le dispositif PVD contribue à porter financièrement ces projets, avec plus d'une demi-douzaine de partenaires, dont l'État, le Département, la communauté de communes, la Banque des territoires, l'Europe. La mairie empruntera aussi auprès du marché financier et autofinancera une partie de ces investissements, grâce aux économies réalisées au sein des services depuis plus d'un an. ■



Le maire Pascal Schneider et Cécile Kormann, cheffe de projet Petites Villes de Demain : après la phase « études », la phase « travaux » est maintenant activée.



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—NEUVES-MAISONS

Le capitaine Mary fait le point sur l'activité de la brigade en 2024

Le capitaine Mary a présenté le bilan 2024 de la brigade de gendarmerie de Neuves-Maisons, soulignant une baisse des infractions routières et une hausse des violences intrafamiliales. Plusieurs affaires ont été élucidées, dont deux réseaux de trafic de drogue démantelés.

Le capitaine Mary a présenté le bilan 2024 de la brigade territoriale autonome (BTA) de gendarmerie de Neuves-Maisons. Auparavant, le chef d'escadron Bordenave a remis au major Grandhaye et à l'adjudante Niklaas une lettre de félicitations pour leur réactivité lors de l'attaque au mortier des logements des gendarmes en juin.

Puis, devant élus et représentants locaux, le capitaine a évoqué « une année très productive ». La BTA compte 31 militaires pour un effectif théorique de 32. Côté sécurité routière, les chiffres s'améliorent : 1 276 infractions contre 1 406 en 2023, 11 accidents contre 12 et aucun décès, contre trois en 2023.

Des interventions en hausse

Similaire aux moyennes nationales, le nombre

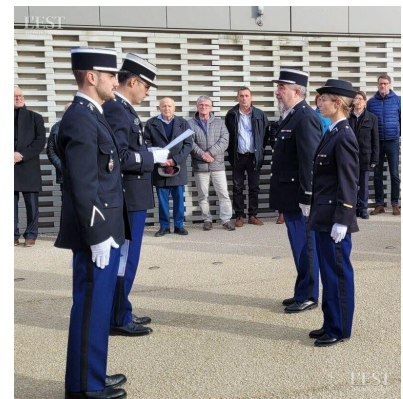
d'interventions a légèrement augmenté (1 596 contre 1 572), notamment pour violences intrafamiliales, en forte hausse (130 contre 87). La délinquance suit la même tendance : 335 atteintes aux biens dont 83 cambriolages (contre 315 et 71 en 2023), en majorité dans les habitations. Ces infractions sont souvent commises par des équipes itinérantes difficiles à tracer. Les actes de vandalisme reculent (61 contre 68). Les atteintes volontaires à l'intégrité physique passent de 210 à 220, dont 22 violences sexuelles.

L'activité judiciaire a été soutenue. Plusieurs affaires ont été élucidées et deux réseaux de trafic de drogue démantelés.

Les gendarmes ont aussi effectué 1 330 heures de prévention en milieu scolaire.

Pour 2025, la BTA a le projet de développer le dispositif de participation citoyenne et d'augmenter le nombre de patrouilles mixtes et pédestres.

Le capitaine Mary a annoncé son départ l'été prochain. ■



Le chef d'escadron Bordenave a remis une lettre de félicitations au major Grandhaye et à l'adjudante Niklaas.





Aménagement cyclable : l'association saisit le tribunal administratif

Les 130 mètres de la RD 570 réaménagés au cœur de la commune sont au centre d'une discussion qui va se terminer devant le tribunal administratif. D'un côté, l'association EDEN dénonce le manque d'aménagements cyclables conformes, de l'autre, le maire plaide le bon sens.

La paisible commune de Richardménil, située aux portes de la métropole du Grand Nancy, est, avec la RD 570 qui la traverse, un point stratégique de la circulation du département. Et pour cause, elle se trouve pile sur le trajet emprunté par les convois exceptionnels pouvant flirter avec les 200 tonnes.

Un axe passant et, de fait, potentiellement dangereux. Il a d'ailleurs fait l'objet d'une première phase d'aménagement, sur 900 mètres, entre le rond-point menant à l'A330 et l'entrée de la commune.

Là, une piste cyclable a été aménagée et protégée derrière une glissière en bois.

Que dit la loi ?

C'est après que les choses se compliquent et que l'association EDEN (Entente pour la défense de l'environnement nancéien) entre en scène. En effet, au cœur de la commune, entre la place de l'Empereur et la pharmacie, toujours sur la RD 570, une phase de travaux sur 130 mètres a modifié la physiologie des lieux.

Une évolution qui, selon l'association, ne respecte pas la loi, qui édicte que : « À l'occasion des réalisations ou des rénovations des voies urbaines, à l'exception des autoroutes et voies rapides, doivent être mis au point des itinéraires cyclables pourvus d'aménagements prenant la forme de pistes, de bandes cyclables, de voies vertes, de zones de rencontre ou, pour les chaussées à sens unique à une seule file, de marquages au sol, en fonction des besoins et contraintes de la circulation. »

Absence de bande cyclable

Pour EDEN, le compte n'y est pas. Dans un communiqué, elle dénonce « le manque d'aménagements cyclables conformes à la loi lors des récents travaux de rénovation de la rue de Nancy à Richardménil. Après avoir effectué deux recours gracieux infructueux avec la municipalité, l'association porte l'affaire devant le tribunal administratif avec le soutien de la FUB (Fédération nationale des usagers de la bicyclette) pour défendre la sécurité des cyclistes ».

« Située à proximité immédiate d'une école primaire, la rue de

Nancy est l'artère principale de Richardménil, fréquemment empruntée par des enfants et leurs familles lors de trajets à vélo, avance l'association. En décembre 2023, la municipalité a entrepris d'importants travaux de rénovation sur cette voie, incluant la réfection de la chaussée et le marquage au sol. Cependant, malgré les demandes répétées de l'association EDEN, aucun aménagement cyclable satisfaisant n'a été mis en place : dans le secteur devant la mairie, la bande cyclable existante a été supprimée au profit de places de stationnement automobile. Dans la section nord, les bandes cyclables rénovées conservent une largeur insuffisante de moins d'un mètre, mettant en danger les cyclistes. »

Mais le maire Xavier Bousert reste calme et assume ses choix. « Nous parlons de 130 mètres de la RD 570 sur lesquels nous avons engagé des travaux et fait des aménagements. Avec le groupe scolaire tout proche, il était impératif de réduire la vitesse. Nous avons aussi créé du stationnement et fait des aménagements paysagers afin de verdoyer les lieux. »

Complexités des lieux

« Nous sommes effectivement au cœur du vieux village et de ses complexités, poursuit le maire. Ce sont d'anciennes habitations souvent dépourvues de garages. Il faut bien que les habitants puissent se stationner ! » Réduction de la vitesse, sécurisation des abords de l'école et de la maison des associations... Les embûches étaient nombreuses.

« La réflexion a débuté lors du précédent mandat. Des bureaux d'architectes et le conseil départemental ont été consultés et écoutés. Rapidement, on a vu que le nombre de possibilités était limité. Étant sur l'itinéraire des convois exceptionnels, le Département nous impose une largeur de chaussée de sept

mètres. Comment, alors, implanter une piste cyclable sans supprimer un trottoir ou des places de stationnement ? »

Zone de partage

Selon le maire, lors d'une rencontre, EDEN a demandé la suppression du stationnement d'un côté. « Impossible ! Ce sont de vieilles familles qui habitent là. Il a fallu trouver un consensus pour essayer de coller au plus près des attentes de chacun. »

Ce consensus s'est traduit par une zone 30, également appelée zone de partage. « C'est une zone que se partagent tous les modes de déplacement. Tout a été mis en place pour casser la vitesse. Des choix entérinés lors du travail fait avec le bureau d'études. »

Dépité plus que remonté, Xavier Bousset a été notifié de la saisie du tribunal. « Ils voulaient me revoir une seconde fois. Pour dire quoi ? La même chose que la première fois ? Du coup, j'ai pris un cabinet d'avocats... Payé inévitablement avec l'argent du contribuable... » ■



L'aménagement a eu lieu entre la place de l'Empereur et la pharmacie, toujours sur la RD 570, dans la traversée de Richardménil. Photo Séverine Kichenbrand

par Yannick Vernini





MEURTHE-ET-MOSELLE

Le Zublin bientôt accessible au public

Malgré une modernisation réussie en 1954-55 qui permettait d'extraire 5 000 à 6 000 tonnes par jour, la mine de Neuves Maisons a fermé une décennie plus tard, victime de la concurrence des mines étrangères plus riches en minerai et aux coûts de production bien plus bas. Les mineurs ont quitté les galeries néodomiennes et ce site industriel implanté sur les hauteurs de la ville va être laissé à l'abandon.

Des nouveautés à venir

À partir de 2004, des études ont permis, grâce à des caméras, de localiser les murs à enlever pour retrouver les galeries cachées. Cela a conduit à l'ouverture d'un kilomètre de galeries du XIX^e siècle, découvertes lors des premières visites d'anciens mineurs dans les années 90. Afin de se conformer aux normes de sécurité et d'accueillir plus de public, la municipalité a investi 160 000 euros entre 2011 et 2013 dans la construction d'une galerie de secours parallèle à l'entrée principale.

Dix ans plus tard, les projets ne s'arrêtent pas pour faire revivre la mine et son carreau. « L'an dernier, on a ouvert ce qu'on appelle entre la galerie jaune, c'est-à-dire une galerie de roulage qui montre les

champs d'exploitation. On essaie au fur et à mesure de ramener les éléments qui sont le plus proche possible de ce qu'était l'exploitation du 19^e. On a récemment agrandi la mine avec la galerie boisée du 19^e siècle après plus d'un an de travaux. Les bénévoles ont utilisé trois techniques de boisement pour illustrer la sécurisation des plafonds, avant l'invention du boulonnage », explique Vincent Ferry, directeur de l'Agence du patrimoine des cultures industrielles.

En 2025-2026, des nouveautés vont aussi voir le jour. Au cours de l'année, le Zublin, l'accumulateur à minerai datant des années 1920 devrait être accessible au public. « L'objectif est de visiter à la fois les bâtiments industriels et les galeries du 19^e siècle. Cela en fera un site unique en France, voire en Europe. Pour le moment il y a encore des discussions au niveau de la sécurisation, mais on espère permettre l'ouverture au public cette année », ajoute le directeur.

Un espace muséographique

Le projet de réhabilitation du site de la mine du Val-de-Fer, lancé en 2017, coûte 2,7 millions d'euros sur cinq ans. L'Établissement Public

Foncier Lorrain finance à hauteur de 80 % les travaux dont 1,1 d'euros pour le Zublin et le reste est à la charge de la commune. « Ce projet prévoit un espace muséographique dans le Zublin. Cela inclut aussi la conservation des équipements, l'aménagement de l'accès et de l'éclairage, ainsi qu'un théâtre de verdure. Et enfin, une voie ferrée sera réhabilitée pour ajouter un trajet en train dans le parcours de visite. »

Autre nouveauté : la mine fait désormais partie du pass touristique grâce à un partenariat avec l'office du tourisme Destination Nancy. Côté culturel, une comédie musicale est en cours de création, avec pour objectif une représentation en plein air sur le site de la mine à l'été 2026, une avant-première des premiers tableaux dès l'été 2025 et la réalisation d'un DVD du spectacle. ■



L'accumulateur Zublin, inscrit à l'Inventaire des Monuments historiques en 1992, s'apprête à être ouvert au public. Photo S.K.

par M.d.



ACTUALITÉS DIVERSES



MEURTHE-ET-MOSELLE

Madon : 3 millions d'€ pour limiter l'impact des inondations

Long d'une centaine de kilomètres, le Madon sort régulièrement de son lit dans un certain nombre de communes de Meurthe-et-Moselle et des Vosges qu'il traverse.

Autant dire que cette rivière fait l'objet d'une surveillance particulière de la part de l'Établissement public territorial de bassin Meurthe-Madon (EPTB) qui a la responsabilité de la prévention des inondations pour seize intercommunalités de son territoire.

« Le Madon est caractérisé par des crues assez soudaines et relativement rapides par rapport à ce qu'on voit dans la région », détaille Philippe Larièvre, le directeur de l'EPTB Meurthe Madon, « l'eau monte et redescend assez rapidement alors que pour la Meurthe, c'est plus lent ».

Un programme d'actions signé en 2018

Afin de réduire l'impact des inondations sur le bassin-ver-

sant, un Programme d'actions de prévention contre les inondations (Papi) a été lancé en 2018 sur le Madon après plusieurs années d'études. La phase de travaux a commencé fin 2023.

« On a commencé par les opérations les plus structurantes avec une grosse zone de ralentissement dynamique de crue en amont de Mirecourt », reprend le directeur de l'EPTB Meurthe Madon. « C'est important car cela a un impact positif sur l'ensemble du cours du Madon jusque Pont-Saint-Vincent. » Cette partie importante devrait se terminer si tout va bien en juillet.

Parmi les autres travaux menés, l'arasement des seuils sur Ceintrey et Voinémont, dans le Saintois, vise à éloigner le cours d'eau des habitations.

Même si cela n'empêchera pas le Madon de sortir de son lit, l'impact des crues sera moins important pour les maisons et

entreprises installées à côté de la rivière.

« Les gens n'ont pas autant les pieds dans l'eau »

« On voit que le niveau de l'eau a bien baissé », apprécie Jean-Paul Robert, le maire de Ceintrey, « les gens n'ont pas autant les pieds dans l'eau ».

Coût total des travaux ? Trois millions d'euros (près de quatre en comptant les études préalables). Le prix à payer pour limiter l'impact des inondations causées par le Madon. ■



Le Madon sort régulièrement de son lit comme ici à Haroué, dans le Saintois, en juillet 2021. Photo Alexandre Marchi

par A.g.

